

Interventions auprès des personnes violentes non – volontaires.

Jérôme Guay

Présentation du formateur expérience :

Psychiatrie : enfants - adultes qui demeurent avec leurs parents

Hommes violents : thérapies de groupe ordonnées par la cour

Protection de la jeunesse : familles abusives et négligentes

Tour de table

Contextes de travail des participants

La pratique psycho - sociale dans un contexte de non volontariat auprès de clientèles violentes,

est extrêmement importante car elle nous met en contact avec des personnes qui autrement n'auraient pas accès à l'aide dont elles ont un grand besoin.

- d'abord, protection pour les proches

- ensuite aide pour les personnes, qui ont posé ces gestes,

Une différence fondamentale entre la pratique en contexte de non - volontariat de la pratique en contexte de volontariat,

Les intervenants ne peuvent pas se baser sur la **motivation**

La condition essentielle à une démarche d'aide et de soutien efficace est la **cessation de la situation d'abus**

La motivation n'est pas nécessaire aux interventions à composantes thérapeutiques

Il est possible de pratiquer des interventions à composantes □thérapeutiques auprès de clientèles non – volontaires,

auprès de familles abusives (Guay et al. (2007)

des familles avec un enfant - adulte psychotique (Guay, 1998)

et des hommes violents, quoique plus difficilement

Au delà du mandat de protection, la coercition non seulement n'est pas un obstacle mais est un grand atout clinique

Le contexte de non volontariat ne doit pas être utilisé pour justifier les difficultés à avoir un impact positif

L'avantage principal

le temps nécessaire pour développer un lien de confiance,

une fois passées les réactions négatives provoquées par la dénonciation des comportements

En effet, dans un contexte de volontariat, lorsque l'intervenant se rend compte d'une situation d'abus,

c'est la protection de la victime qui prédomine

la démarche d'aide thérapeutique doit être interrompue

et le lien de confiance est rompu et il n'est pas possible de se reprendre

exemples

Mise au jour d'une situation d'abus

Protection

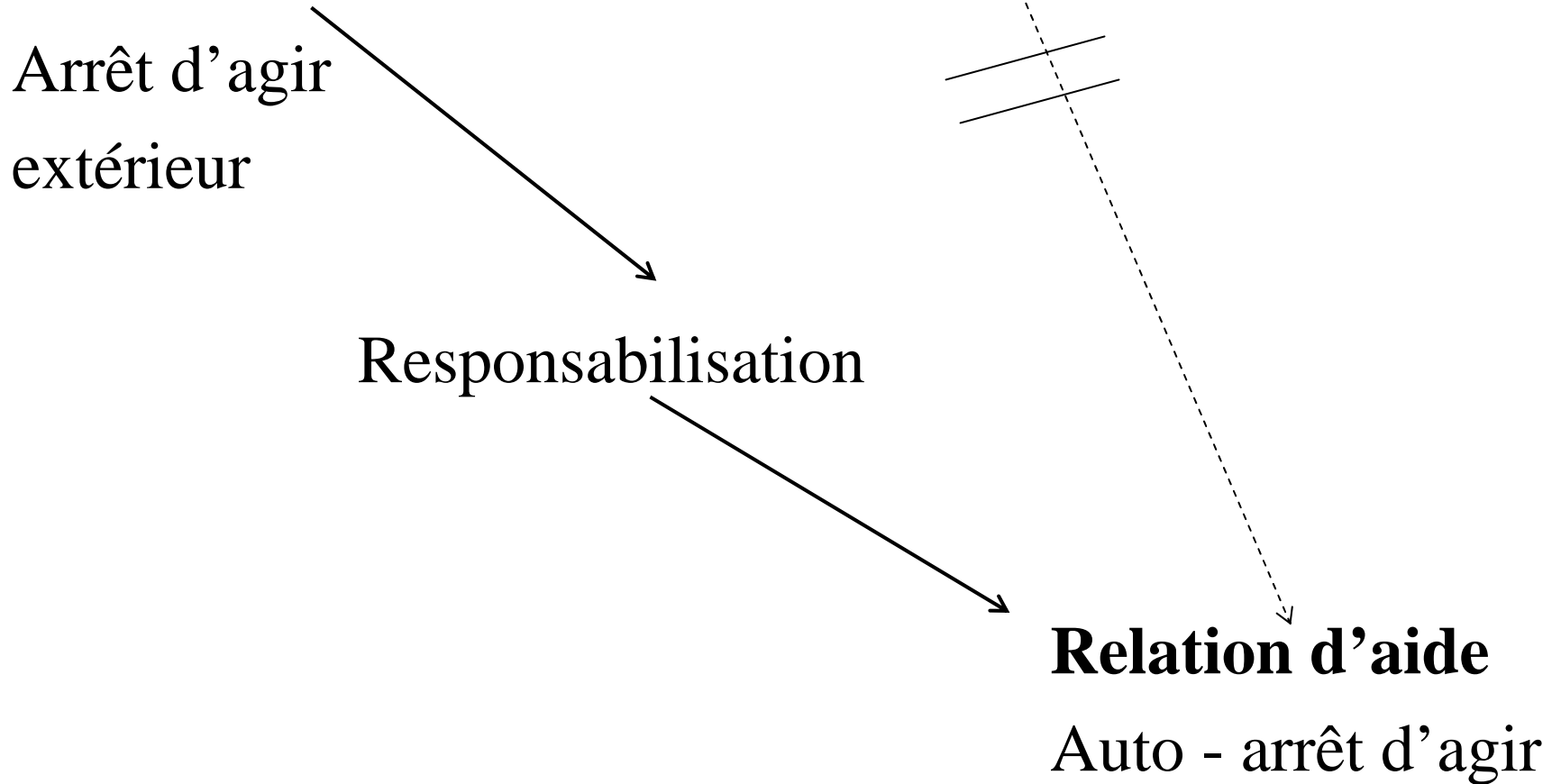
Sanction

Arrêt d'agir
extérieur

Responsabilisation

Relation d'aide

Auto - arrêt d'agir



La cessation de la situation d'abus est un pré requis indispensable.

Non seulement, pour la protection des victimes d'abus a préséance sur toute autre considération.

Mais l'intervention ne peut être efficace si

la victime est en situation d'insécurité car cela
rend impossible le processus
d'exploration mentale et affective

le geste impulsif de la personne, qui a eu les
comportements d'abus, l'empêche de penser et
de ressentir

LE SENS DE L'ARRÊT D'AGIR EST PLUS IMPORTANT QUE LA RÈGLE

Le sens premier est que l'arrêt d'agir fait partie intégrante d'un contexte relationnel cadrant :

faire la différence entre

être autoritaire : imposition de règles rigides, otage de ses propres règles ; sont plus importantes que la relation d'aide ; balancier entre assouplir ou rigidifier les règles

et avoir de l'autorité : l'intervenant a une attitude qui inspire le respect : sait contenir les émotions excessives et mettre des balises claires.

Le deuxième sens réfère aux limites personnelles des intervenants), prendre soin de soi, comme intervenant, avant de prendre soin des clients (Ausloos 2000.

Pas en mesure d'intervenir de façon appropriée, si réactions face aux gestes impulsifs, ou s'il se sent en danger,

Troisième sens gestes impulsifs rendent impossible tout travail à composantes thérapeutiques, car ne facilitent pas l'introspection et empêchent de ressentir l'émotion au lieu de l'agir. Condition préalable à la relation d'aide: la situation d'abus doit cesser.

Intervention préalable de type psycho éducatif.

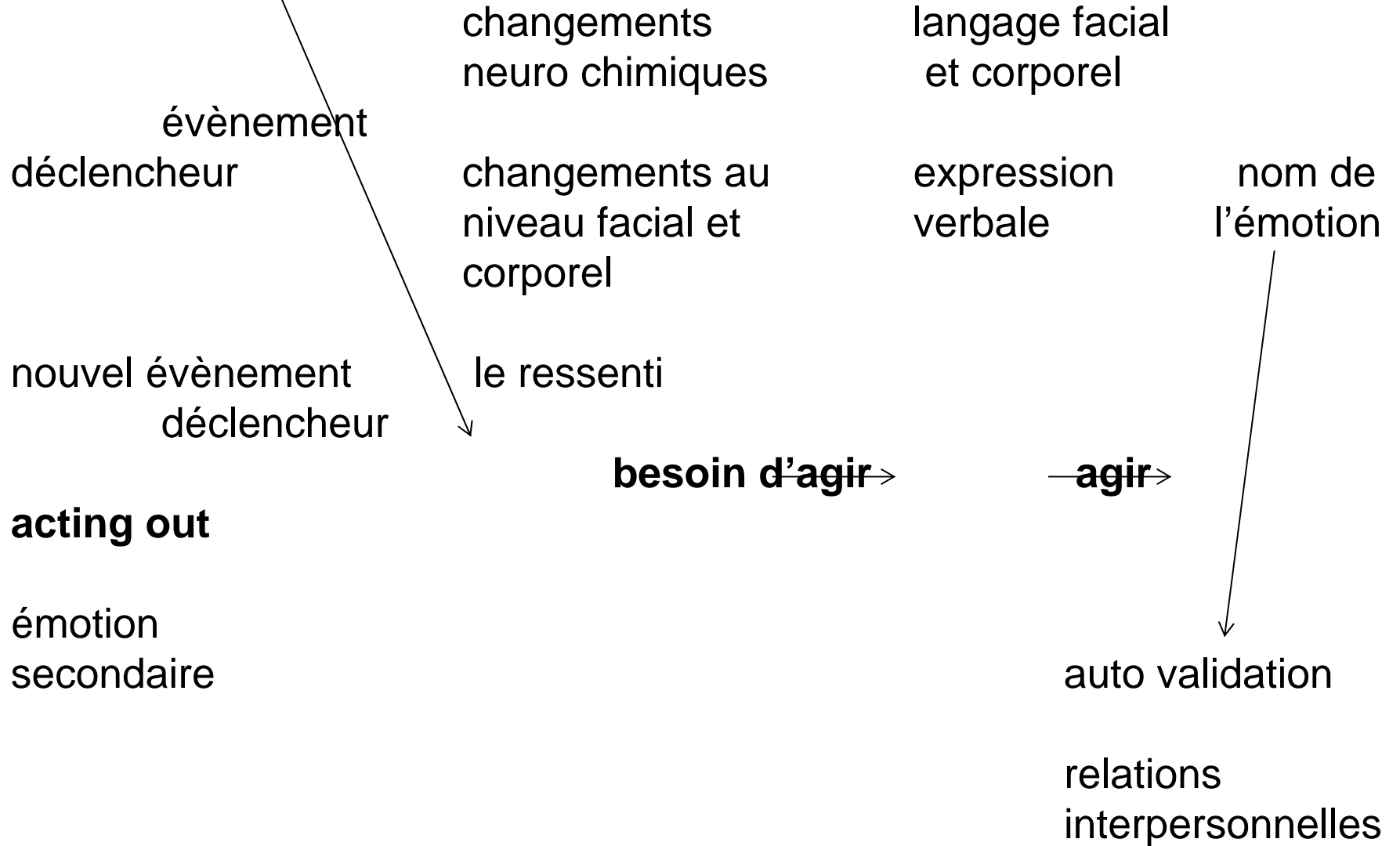
L'état de malaise est rapidement chassé par le geste impulsif:

L'émotion n'est souvent pas accessible pour le client qui doit apprendre à la ressentir dans ses composantes physiologiques.

Reconnaître les signes avant coureurs; permet alors une forme d'auto - arrêt en se sortant de la situation

Ce début d'auto contrôle rend possible ensuite de ressentir l'émotion puis de l'exprimer.

interprétation des évènements



(Linehan 1993)

Signes corporels : - muscles tendus dans le cou, la figure, la poitrine, bras, jambes ; - contraction de la mâchoire ; - chaleur ; - augmentation du rythme cardiaque ; - maux d'estomac ; - transpiration, avoir froid ; - respiration plus profonde ; - maux de tête, de dos,

Identifier ces signes précurseurs, quitter temporairement la situation, abaisser la tension ressentie, tolérer l'état de malaise sans passer à l'acte

Ensuite, s'approprier son émotion, sans en rendre les autres responsables parler en *Je* et non pas en *Tu*.

L'émotion sous jacente très fugace, car rapidement chassée par le geste impulsif.

Arrêt d'agir extérieur

Ressentir les changements corporels
et faciaux en tant que signes avant
coureurs



Se sortir de la situation



Identifier les éléments déclencheurs
les distinguer de l'interprétation



Se laisser ressentir l'émotion sous
jacente

Auto - arrêt

Exprimer l'émotion au lieu de l'agir



S'appropriier l'émotion et se responsabiliser



Mieux gérer ses émotions



Comprendre le sens de ses comportements en lien avec son passé

Concilier le lien de confiance avec le contrôle

On ne peut séparer

contrôle (mauvais rôle)

aide et soutien (beau rôle), en les faisant jouer par des professionnels différents.

jouer les deux rôles.

les deux soient intégrés en nous; ils doivent être vécus comme faisant partie de la même démarche, souvent actualisée en étapes successives. C'est du savoir être plutôt que du savoir faire.

Cinq conditions:

1- clarifier les fonctions de contrôle

2 -agir avec transparence

3- rendre attrayante la démarche d'aide et de soutien

4- prendre soin par la dénonciation

5- compréhension empathique des résistances

1- Clarifier aux familles et aux personnes les mandats de **contrôle** et de surveillance que la loi impose.

obligation de protéger les enfants, limite sa liberté de manoeuvre

Ces contraintes doivent être clarifiées dès le départ mandat de protection imposé par la loi et encadré par l'organisation

fixer les règles du jeu tout en définissant clairement les conditions nécessaires pour que la famille puisse se libérer de l'intervention de contrôle.

2 - **Transparence** totale, informer sur tous les détails des actions entreprises et sur les conséquences qui en découlent.

3- Distinguer

- la fonction de contrôle
- et celle d'aidant

en dépersonnalisation la fonction de contrôle

en insistant sur le fait que c'est celle d'aidant que l'on préfère. Il faut, en somme, rendre très **attirante** la démarche d'aide et de soutien.

4 - Le lien de confiance commence par la confrontation

Non seulement la dénonciation des comportements mais aussi des attitudes de banalisation.

Les réactions probables des personnes qui se font confronter

peuvent être :

le repli sur soi, la fermeture

un accroissement des réactions défensives,

la colère contre l'intervenant

conformisme de surface

La confrontation est fondamentalement différente de l'affrontement;

elle vise les comportements

alors que l'affrontement vise les personnes.

se fait dans le respect total des personnes au -
travers d'une attitude qui reflète que

l'on prend très à coeur le sort des
personnes,

elle n'est jamais une accusation
personnelle

Comme la mère qui dispute son enfant pour le geste qu'il a posé sans pourtant le rejeter.

En ce sens un autre sens de l'arrêt d'agir c'est :

«Prendre soin» des clients, de la même façon qu'on prend soin de son enfant en ne permettant pas qu'il pose des gestes qui le (et ses proches) mettent en danger.

5 - Comprendre les fonctions adaptatives des résistances

La source de la non collaboration des clients peut être autre qu'une réaction à l'intervention de contrôle

intervention intrusive

intervention invalidante

l'attitude de l'intervenant

Est - ce que de la résistance sert à:
se protéger contre la culpabilité

conserver estime de soi

empêcher l'invalidation comme parent ou
comme conjoint

s'empêcher de ressentir des sentiments
extrêmement désagréables même intolérables :

Se recentrer sur les besoins des clients, autant au niveau individuel que collectif, leurs besoins, tels que vécus dans leur milieu de vie, constituent l'influence prédominante sur la façon dont les services sont rendus.

Trois étapes sont suggérées :

faire une évaluation du besoin du client, en se centrant exclusivement sur le vécu du client

permettre l'expression des réactions aux services

favoriser l'influence du milieu de vie du client sur la façon dont les services sont rendus

Comportements réactionnels au contexte

La nature même du service et la façon dont il est rendu, crée un impact tel sur les personnes



que leurs comportements problématiques changent et sont remplacés par d'autres comportements qui sont des réactions aux services.

En tant que clients d'un centre jeunesse, ils acquièrent une identité de parents inadéquats. la nature des services et la façon qu'ils sont procurés, non seulement ne répond pas à leur besoin mais les invalide comme personnes et perpétue leur situation de marginalisation sociale.

La crise vécue à l'intérieur de la famille est remplacée par une autre crise, celle provoquée par l'intervention du Centre jeunesse.

Des réactions qui avaient un sens dans le milieu naturel sont remplacées par d'autres réactions qui prennent un autre sens dans un autre contexte, celui de la Protection de la jeunesse.

Ainsi le parent réagit à la nature intrusive et coercitive d'un intervenant face auquel il se sent jugé de façon négative.

Le jeune réagit au placement par une réaction dépressive ou par la rébellion.

1) Comment la mère définit son problème en ses propres mots (savoir expérientiel) *J'ai de gros problèmes d'argent et mon chum et moi on se chicane et, par dessus tout ça, mes enfants sont tannants et je sais plus quoi faire avec eux. Je suis tannée de me faire bosser par la travailleuse sociale qui vient me dire comment élever mes enfants*

2) Comment les proches définissent le problème en leurs propres mots (savoir populaire) *La vie est dure dans notre quartier, on est tous pauvres, il y a de la violence on doit survivre*

3) Comment l'intervenant au dossier définit le problème (savoir professionnel) *La mère est insensible aux besoins de ses enfants, elle les envoie en souliers à l'école en plein hiver avec un manteau qui n'attache pas, elle les nourrit peu ou très mal etc...*

1) Comment l'homme définit son problème en ses propres mots (savoir expérientiel) *Je me suis fait mettre dehors par ma femme, je n'ai plus rien plus de place où rester plus de meubles. Comment ça se fait qu'on a écouté seulement son point de vue et que personne n'a écouté le mien ? À cause des féministes les hommes on a toujours tort !*

2) Comment sa conjointe définit le problème en ses propres mots *Il me frappe, crie après mois, je n'en peux plus, j'ai peur de lui. S'il pouvait régler son problème je pourrais revenir avec lui.*

3) Comment l'intervenante au dossier définit le problème (savoir professionnel) *L'homme joue à la victime, ne veut pas reconnaître son problème de violence. Il faut protéger sa conjointe, j'ai peur qu'après ce mauvais moment elle décide de retourner avec lui.*

Donner espace de parole

publique : expér CJ Laval

privé: en entrevue, après quelques semaines

Les parents se sont surtout plaints de :

- perte de contrôle de leur vie aux mains du travailleur social, dépossédés de leurs droits et responsabilités parentales, ont perdu leur autorité parentale
- la standardisation des services ne sont pas taillés sur mesure; embarqués dans un système de procédures et de règles.

« Ce n'est pas des intervenants qu'on aurait souhaité, mais des aidants ; nous avons besoin d'aide et de soutien et, à la place, on nous a donné du contrôle ».

Les intervenants sociaux, parce qu'ils ont su tolérer d'entendre les critiques des parents,

sans se sentir attaqués personnellement, ont pu commencer à transformer leurs attitudes et accroître leur compréhension empathique

(Lacharité et Guay 2007).

Ce dialogue a permis aux intervenants sociaux de commencer à informer les parents sur leurs interventions afin de leur permettre de négocier la durée et la nature du placement, comme ceux-ci en avaient exprimé le désir.

Quant aux jeunes;

on ne leur a pas appris les aptitudes d'initiative et de d'autonomie pourtant nécessaires à leur vie en société.

l'étiquette d'enfant en besoin de protection devient un stigmat dont il devient d'autant plus difficile de s'échapper, qu'il a été appliqué tôt dans la vie de l'enfant.

qu'on leur permette de faire des erreurs, se casser la gueule. Puis venir en reparler avec leur éducateur et apprendre ainsi à partir de leurs essais et erreurs (Poirier et al. 2007).

Protection contre le sentiment de culpabilité et l'invalidation

C'est pour éviter de ressentir le sentiment de culpabilité que les familles se déresponsabilisent

en niant et en minimisant les comportements abusifs

Madsen (1999 et 2007), suggère de dépersonnaliser les problèmes au moyen de l'objectivation des comportements en les situant hors des personnes.

En abordant les difficultés de cette façon, les membres de la famille en viennent par la suite à parler spontanément des gestes abusifs qu'ils ont posés.

Trouver des compétences et qualités qui les sortent de l'identité de parents abusifs ou de maris violents,

Ainsi, lors d'une entrevue familiale l'intervenant a demandé « Qu'est - ce qui fait que c'est agréable dans votre famille ? ».

Tous, enfants et parents, se sont animés et ont parlé d'abondance du plaisir qu'avaient leurs amis à venir jouer avec eux ; ils étaient renommés dans tout le voisinage pour être une famille très accueillante.

Par la suite, la mère a abordé d'elle-même la question des abus physiques, donnant raison aux travailleurs sociaux qui lui avaient retiré ses enfants.

L'intention positive derrière ses comportements : la nécessité d'endurcir ses enfants pour les préparer à survivre dans cette vie difficile.

L'inceste peut être vu comme une histoire de honte, mais cette histoire de honte fait partie d'un ensemble d'autres histoires qui, elles, sont positives.

Scheinberg et Fraenkel (2001) cherchent à faire parler les membres de la famille de ces histoires positives, qu'ils appellent « histoires de fierté »,

le but :

n'est pas de chasser l'histoire de honte

mais de les aider à se voir comme une famille
qui, tout en ayant vécu l'histoire d'abus,
continue en même temps à vivre des histoires
positives de fierté.

les deux types d'histoires (fierté et honte)
peuvent exister côte à côte et l'histoire de
honte cesse d'être celle qui les définit.

Démontrer à la famille qu'il est intéressé à eux comme personnes, indépendamment de leurs problèmes.

Il ne les considère pas comme définis seulement par leur problèmes ;

Les familles s'attendent à devoir parler de l'abus, mais l'intervenant encourage et légitimise des discussions sur d'autres sujets comme demander à la famille de parler des choses qui les rendent fiers.

Souvent les membres de la famille se sentent honteux de continuer à se sentir attachés au membre de la famille qui a abusé ;

L'approche relationnelle considère que les gestes abusifs et de violence créent des **traumas relationnels** occasionnant des conflits de loyauté. Scheinberg et Fraenkel, (2001) encouragent les membres de la famille à décrire et reconnaître ces sentiments et attachements complexes,

les faire exprimer non seulement les sentiments de colère et de trahison mais aussi les sentiments d'amour, et de loyauté pour l'homme abuseur.

Par exemple, la fille qui a été abusée par son père, peut être encouragée à dire qu'elle avait honte de s'ennuyer de son père, même si elle est fâchée contre lui à cause de ce qu'il lui a fait.

Une des émotions les plus complexes pour une mère, lors du dévoilement, est d'entretenir des sentiments positifs, en même temps que négatifs, envers son conjoint abuseur.

ses sentiments négatifs sont acceptables à ses yeux, de même qu'aux yeux du monde en général,

ses sentiments d'amours, d'autre part, sont considérés comme mauvais et même fous.

Le réflexe de protection de la mère envers son enfant risque de devenir problématique si on ne lui donne pas l'opportunité d'exprimer et ses sentiments d'attachement

Pour débiter une intervention qui vise le changement,
quelle que soit l'approche,
non seulement les comportements abusifs
doivent avoir cessé

mais la personne qui a posé ces gestes doit se
remettre en question personnellement, et
assumer l'entière responsabilité des gestes
posés.

Limites des groupes pour hommes violents

Les hommes cessent, pour la plupart, leur violence physique mais les comportements de contrôle continuent

Un des effets pervers de l'entraînement à l'expression des émotions nous leur apprenons à raffiner leurs stratégies de contrôle;

Nous avons accès seulement aux « gros » comportements de contrôle et non pas aux « petits contrôle quotidiens »

La relation de couple est le lieu où s'exerce le contrôle;

Intervenir sur la relation

La thérapie conjugale dans des situations de violence conjugale a souvent été déconseillée et même proscrite.

La raison en est qu'il arrivait souvent que la mise à jour de la situation de violence avait comme conséquence de l'aggraver.

On a souvent attribué cette aggravation des comportements violents à l'approche systémique

Ce n'est pas surtout l'approche systémique en tant que telle qui est à condamner ; mais le fait d'avoir débuté une intervention de couple trop tôt

Un projet pilote d'intervention conjugale de groupe

Rencontres d'évaluation avec chacun des quatre couples où l'homme avait terminé la thérapie de groupe d'Entraide au masculin; la participation variait de 16 à 45 semaines.

Pour participer à la thérapie conjugale, l'homme violent devait non seulement avoir réussi à mettre fin à ses comportements violents, mais aussi démontrer qu'il était sensible aux besoins de sa conjointe et malheureux d'avoir exercé des sévices sur elle. La conjointe devait faire la démonstration qu'elle était capable de prendre les moyens pour se protéger, le cas échéant.

Nous avons élaboré la démarche suivante:

- 1) Normalement, vous les hommes, vous devriez avoir cessé vos actes de violence et vous être responsabilisés par rapport aux gestes violents que vous avez posés. En cas de récurrence, nous devons vous exclure du groupe et vous devrez retourner au groupe pour hommes. (*Approche féministe*)
- 2) Vous êtes censés maintenant être capables de remplacer vos gestes violents par l'expression de sentiments (parler en "je"), cependant, vous continuez à prendre beaucoup de place en vous exprimant ainsi, et c'est maintenant au tour de vos conjointes. (*Approche féministe*)

3) La première étape du groupe consiste à permettre aux conjointes d'exprimer elles aussi leurs sentiments et prendre leur place;

on ne peut passer aux étapes suivantes avant qu'une sorte d'équilibre ait été atteint et que les deux conjoints soient également capables de s'exprimer.

"Vos femmes doivent prendre une place égale à la vôtre. »

Avant de passer aux étapes suivantes, il est indispensable qu'elles apprennent elles aussi à exprimer leurs sentiments et à prendre leur place.

"Tant que vos femmes n'auront pas pris une place égale à vous, nous allons prendre à cent pour cent pour elles. » (*Approche féministe*)

4) L'étape suivante ; apprendre à améliorer la communication au moyen d'exercices structurés, de la même façon qu'on le fait habituellement en thérapie de couple. (Notre expérience nous a montré que même si cet exercice a été bien utilisé ça peut prendre plusieurs semaines pour vraiment l'acquérir.)

Ensuite le couple est prêt à apprendre la résolution de conflits. (*Approche systémique*)

5) L'étape subséquente, qui s'étale sur plusieurs semaines, porte sur les conflits et les aptitudes à acquérir pour bien les gérer.

Cette série de rencontres s'est révélée très fructueuse et a donné d'excellents résultats.

Les problèmes de violence psychologique ont considérablement diminué

agir sur les comportements "petits contrôles quotidiens".

Les progrès les plus sensibles ont été observés chez les femmes qui, d'insécurities et coupables, se sont graduellement affirmées face à leurs conjoints à qui nous disions d'ailleurs que tout ceci était dans l'ordre des choses.

Difficultés

Une première difficulté que nous avons rencontrée est l'image que renvoyait la co-animation

Après discussion, il a été convenu que la co - animatrice prendrait la direction du groupe, laissant un rôle de soutien à l'animateur, ce qui a résolu le problème.

Une **deuxième difficulté** est venue du fait que, dans un couple en particulier, la femme a pris sa place en exprimant sa rage, tout en éprouvant assez peu d'empathie

agressivité blessante pour les hommes

Les intervenants ne peuvent empêcher cette expression de rage légitime qui est la façon qu'a choisie la femme de prendre sa place.

recadrer la situation, et la définir comme une illustration du progrès accompli par l'homme

Le conjoint a le désir d'expier et ne demande pas mieux que d'abandonner le rôle de "méchant"; par contre, il ne faut pas que la punition soit humiliante ou ait un caractère violent.

"Nous savons que c'est dur pour vous les gars, mais il faut passer par là si on veut que ça aille mieux plus tard."

Nous avons abordé les étapes de thérapie de couple (4 et 5) même si l'homme était encore contrôlant dans un des couples et même si les progrès étaient incertains dans un autre (dents de scie).

L'expérience nous a appris que les exercices demandent un certain temps pour être assimilés et qu'il aurait fallu commencer à espacer les rencontres à ce moment.

Le slogan "*Vos femmes doivent prendre une place égale à la vôtre*" s'est révélé très utile, car nous pouvions constamment y revenir.

A la suite à notre invitation à s'exprimer devant son mari, une femme s'est risquée, mais avec une attitude très insécure, en cherchant du regard l'approbation de son conjoint.

Je n'ai pas hésité à la confronter en lui disant qu'elle n'avait pas à quémander la permission de son mari pour s'exprimer.

La co - animatrice, tout demeurant d'accord avec mon objectif, me dit que je m'y prenais mal, car la femme se sentait encore une fois blâmée et coupable.

Cette intervention a permis à la fois

d'établir une complicité entre la co - animatrice et la femme,

tout en démontrant qu'une jeune femme peut se permettre de contredire un homme, même s'il est plus vieux et qu'il a été son superviseur. Nous avons modelé qu'il était possible d'être en désaccord tout en ayant d'excellents rapports.

- Guay J, (1998) L'intervention clinique communautaire : les familles en détresse. Presses de l'Université de Montréal.
- Guay J., Cyr G. et Bergeron A. (2007) « La thérapie familiale en centre jeunesse : réflexions sur une pratique complexe et novatrice », Revue Québécoise de Psychologie, Vol 28, no 3, p. 171 - 185.
- Guay, J. (2009a) "Les compétences des familles otages d'un adolescent délinquant ." Chapitre 11 dans (Lacharité, C. et Gagnier, J -P.) "Comprendre les familles pour mieux intervenir " Gaétan Morin, Chenelière Éducation : Montréal.
- Guay, J. (2009b) « Les clientèles récalcitrantes : guide d'intervention" PUM
- Kagan,R. et Schlosberg, S. (1989). Families in perpetual crisis. Norton: New York.
- Kagan,R. (1996) « Turmoil to turning points » Norton.
- Lacharité, C. et Guay,J.(2007) Le partage des responsabilités à l'égard du jeune pris en charge par un centre jeunesse » Rapport d'un projet pilote réalisé par le Centre Jeunesse Laval.
- Linehan, M. (1993a), Cognitive-behavioral Treatment of Borderline Personality Disorder, Guilford Press, NewYork, 558 p.
- Linehan, M. (1993b), Skills Training Manual for Treating Borderline Personality Disorder, Guilford Press, NewYork, 182 p.

Madsen (2007) « Collaborative therapy with multi stressed families :
Second edition » Guilford.

Sheinberg, M. et Fraenkel, P. (2001) « The relational trauma of incest »
Guilford